

CARMIGNAC PATRIMOINE A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

| | | | | | | |
|---|---|----|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3* | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|----|---|---|---|---|

FR0010135103

Reporting mensuel - 31/10/2024

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

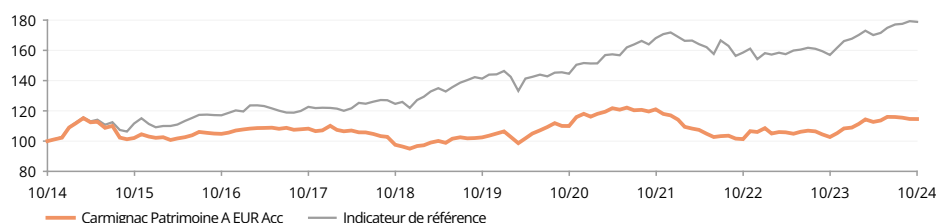
Fonds mixte qui utilise trois moteurs de performance : les obligations internationales, les actions internationales et les devises. Il est investi en permanence à hauteur de 40% minimum de son actif en produits obligataires et monétaires. L'allocation flexible vise à atténuer les fluctuations du capital tout en recherchant les sources de rentabilité attractives. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 10 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/10/2024 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | | | Performances annualisées (%) | | |
|-------------------------|---------------------------|--------|-------|-------|-------|--------|------------------------------|-------|--------|
| | Depuis le 29/12/2023 | 1 Mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | 10 ans | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
| A EUR Acc | 5.75 | -0.04 | 11.58 | -5.30 | 11.84 | 14.60 | -1.80 | 2.26 | 1.37 |
| Indicateur de référence | 7.66 | -0.25 | 13.93 | 6.43 | 26.55 | 78.85 | 2.09 | 4.82 | 5.98 |
| Moyenne de la catégorie | 6.67 | -0.61 | 14.42 | 1.41 | 14.60 | 31.24 | 0.47 | 2.76 | 2.76 |
| Classement (quartile) | 3 | 1 | 4 | 4 | 3 | 4 | 4 | 3 | 4 |

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 |
|-------------------------|------|--------|-------|-------|-------|--------|------|------|------|-------|
| A EUR Acc | 2.20 | -9.38 | -0.88 | 12.40 | 10.55 | -11.29 | 0.09 | 3.88 | 0.72 | 8.81 |
| Indicateur de référence | 7.73 | -10.26 | 13.34 | 5.18 | 18.18 | -0.07 | 1.47 | 8.05 | 8.35 | 15.97 |

STATISTIQUES (%)

| | 3 ans | 5 ans | 10 ans |
|-------------------------|-------|-------|--------|
| Volatilité du fonds | 6.8 | 7.9 | 7.6 |
| Volatilité du benchmark | 6.5 | 7.8 | 8.0 |
| Ratio de Sharpe | -0.6 | 0.2 | 0.1 |
| Bêta | 0.7 | 0.7 | 0.7 |
| Alpha | -0.1 | -0.0 | -0.1 |

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

| | |
|---------------------|------|
| VaR du Fonds | 3.7% |
| VaR de l'indicateur | 3.7% |

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

| | |
|----------------------|-------|
| Portefeuille actions | -0.1% |
| Portefeuille taux | 0.2% |
| Derivés actions | 0.3% |
| Derivés taux | 0.3% |
| Derivés devises | -0.7% |
| OPCVM | 0.0% |
| Total | 0.0% |

Performances brutes mensuelles



G. Rigeade, K. Barrett, E. Ben Zimra, C. Moulin, J. Hirsch

CHIFFRES CLÉS

| | |
|----------------------------------|-------|
| Taux d'investissement actions | 40.9% |
| Taux d'exposition nette actions | 30.2% |
| Sensibilité taux | 0.2 |
| Yield to Maturity ⁽¹⁾ | 5.2% |
| Notation moyenne | BBB+ |
| Nombre d'émetteurs actions | 44 |
| Coupon moyen | 4.2% |
| Nombre d'émetteurs obligations | 118 |
| Active Share | 84.2% |

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 07/11/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 6204M€ / 6735M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 07/11/1989
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 5436M€
VL (part) : 695.27€
Catégorie Morningstar™ : EUR Moderate Allocation - Global

GÉRANT(S) DU FONDS

Guillaume Rigeade depuis le 20/09/2023
 Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024
 Eliezer Ben Zimra depuis le 20/09/2023
 Christophe Moulin depuis le 20/09/2023
 Jacques Hirsch depuis le 20/09/2023

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE⁽³⁾

40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 10%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

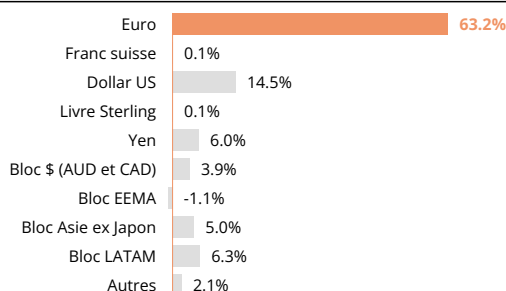
ALLOCATION D'ACTIFS

| | |
|--|--------------|
| Actions | 40.9% |
| Pays développés | 31.4% |
| Amérique du Nord | 24.9% |
| Asie Pacifique | 0.9% |
| Europe | 5.6% |
| Pays émergents | 9.5% |
| Amérique Latine | 2.2% |
| Asie | 7.2% |
| Obligations | 48.7% |
| Emprunts d'Etat pays développés | 14.2% |
| Emprunts d'Etat pays émergents | 2.1% |
| Emprunts privés pays développés | 17.3% |
| Emprunts privés pays émergents | 9.3% |
| Collateralized Loan Obligation (CLO) | 5.8% |
| Monétaire | 0.0% |
| Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés | 10.5% |

TOP 10 DES POSITIONS (ACTIONS ET OBLIGATIONS)

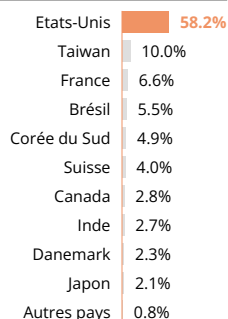
| Nom | Pays | Secteur / Notation | % |
|---|------------|-------------------------------|--------------|
| ITALY 3.50% 15/01/2026 | Italie | Investment grade | 4.8% |
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | Taiwan | Technologies de l'Information | 4.1% |
| AMAZON.COM INC | Etats-Unis | Consommation Discrétionnaire | 2.6% |
| UNITED STATES 0.12% 15/04/2026 | Etats-Unis | Investment grade | 2.5% |
| NVIDIA CORP | Etats-Unis | Technologies de l'Information | 2.1% |
| SCHLUMBERGER NV | Etats-Unis | Energie | 1.8% |
| ALPHABET INC | Etats-Unis | Communication | 1.7% |
| UBS GROUP AG | Suisse | Finance | 1.6% |
| FRANCE 0.10% 01/03/2029 | France | Investment grade | 1.6% |
| ITALY 0.50% 01/02/2026 | Italie | Investment grade | 1.6% |
| Total | | | 24.4% |

EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



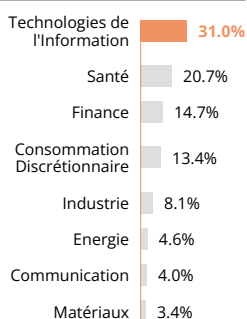
POCHE ACTIONS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

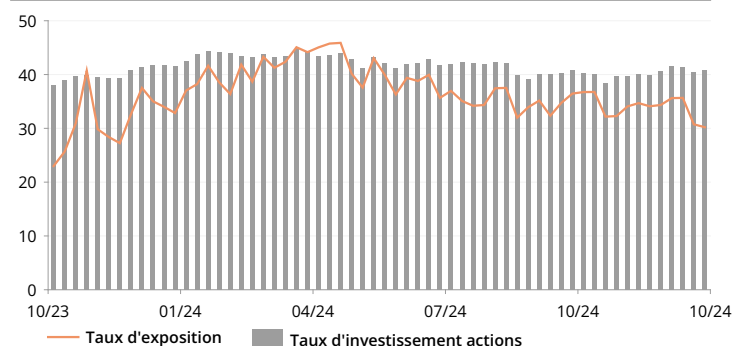


Poids rebasés

RÉPARTITION SECTORIELLE

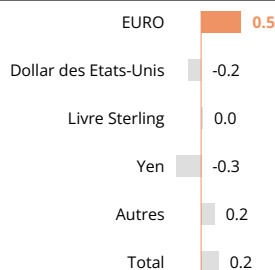


Poids rebasés

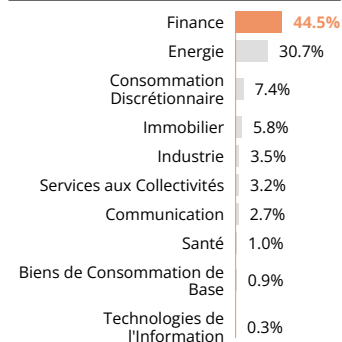
EVOLUTION EXPOSITION ACTIONS DEPUIS 1 AN (% DE L'ACTIF) ⁽¹⁾

POCHE TAUX

SENSIBILITÉ GLOBALE – RÉPARTITION PAR COURBE DE TAUX (EN PB)

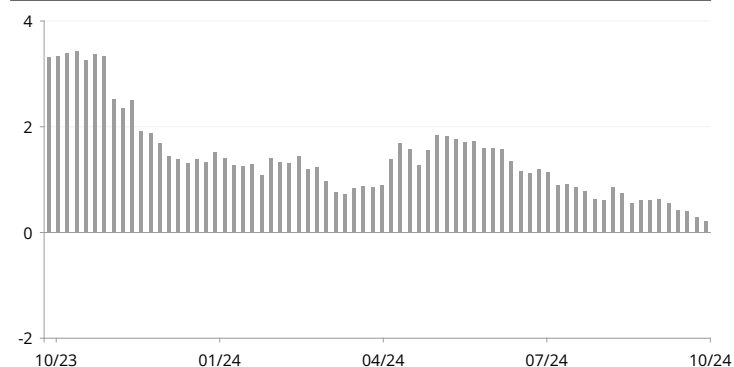


RÉPARTITION SECTORIELLE



Poids rebasés

EVOLUTION SENSIBILITÉ DEPUIS 1 AN



(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Le mois d'octobre a été marqué par une forte volatilité sur les marchés financiers, avec un repli des actions en devise locale tandis que les taux d'intérêt augmentaient.
- Les risques liés à la croissance économique ont continué de préoccuper les investisseurs, malgré des signes de résilience, notamment de l'économie américaine. L'incertitude a été exacerbée par les prochaines élections américaines et leurs potentielles répercussions, particulièrement sur l'inflation.
- On a également observé une résurgence du dollar américain, qui a progressé de plus de 3%, tandis que les rendements des obligations à 10 ans américaines ont augmenté de 50 points de base.
- En Chine, l'enthousiasme généré par l'annonce du plan de relance s'est dissipé à mesure que les détails concrets ont été jugés décevants. En conséquence, les actions chinoises ont reculé de près de 6% sur le mois, effaçant une partie de la hausse de septembre.
- Par ailleurs, la saison des résultats du troisième trimestre a débuté avec des performances solides dans le secteur bancaire. Cependant, les prévisions des entreprises technologiques ont été plus contrastées, contribuant ainsi à l'instabilité du marché.
- Enfin, malgré la hausse des rendements obligataires, le prix de l'or a encore augmenté en octobre, atteignant de nouveaux sommets à plus de 2 700 dollars. Sur les marchés pétroliers, la volatilité s'est accrue avec l'escalade du conflit au Moyen-Orient, mais les prix sont restés relativement stables.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- La performance du Fonds a été neutre sur le mois, mais supérieure à son indicateur de référence.
- Dans un marché difficile, tant sur les taux que sur les actions, le Fonds a su amortir le choc dans ce contexte de corrélation positive, à la baisse, entre ces classes d'actifs.
- Concernant les taux, notre positionnement prudent, avec une sensibilité très basse, nous a permis de bien naviguer la hausse des taux durant le mois.
- Le Fonds a également bénéficié de sa position sur les instruments indexés à l'inflation, qui ont bien performé alors que l'inflation de base persiste aux États-Unis.
- Sur les actions, le Fonds a subi de légères pertes, mais a tiré avantage d'une exposition modérée à cette classe d'actifs. On notera la bonne tenue de nos titres technologiques, à l'image de TSMC.
- Enfin, sur les devises, notre sous-exposition au dollar américain a légèrement pesé sur la performance relative, tout comme notre exposition au real brésilien et au dollar australien.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Les données macro-économiques du mois confortent notre scénario d'atterrissage en douceur de l'économie mondiale.
- Nous pensons que la croissance américaine est solide et que la Fed continuera de soutenir cette croissance. Par ailleurs, nous maintenons notre conviction que le risque inflationniste est sous-estimé par les marchés.
- Dans ce contexte, nous restons optimistes sur les actions avec une exposition d'environ 30%. Bien que les prévisions de croissance des BPA pour 2025 soient trop optimistes, les conditions macro-économiques devraient continuer de soutenir les marchés d'actions.
- Concernant les taux, nous maintenons une faible sensibilité aux taux d'intérêt et anticipons des courbes de taux plus pentues, tant en Europe qu'aux États-Unis. Nous restons prudents quant aux baisses de taux anticipées, notamment en Europe, et privilégions ainsi l'euro au sein du portefeuille.
- Pour renforcer la construction globale de notre portefeuille, nous avons mis en œuvre plusieurs stratégies de décorrélation, notamment l'exposition aux taux locaux émergents, aux mineurs d'or, aux monnaies sud-américaines et au yen.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies ;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 1% et 3%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- La réduction dynamique d'au moins 20% de l'univers d'investissement en actions et dette d'entreprise;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs.

COUVERTURE ESG DU FONDS

| | |
|---|--------|
| Nombre d'émetteurs dans le portefeuille | 132 |
| Nombre d'émetteurs notés | 132 |
| Taux de couverture | 100.0% |

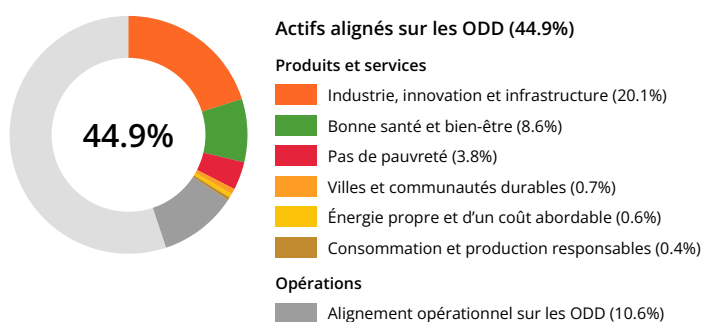
Source: Carmignac

NOTE ESG

| | |
|--------------------------------|----|
| Carmignac Patrimoine A EUR Acc | AA |
| Indicateur de référence* | A |

Source: MSCI ESG

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



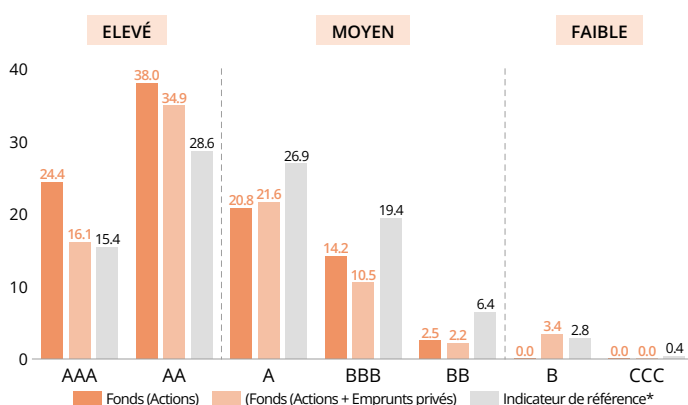
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 88.6%

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

| Nom | Pondération | Note ESG |
|------------------------|-------------|----------|
| ELEVANCE HEALTH INC | 1.5% | AAA |
| NOVO NORDISK AS | 0.9% | AAA |
| DAIICHI SANKYO CO LTD | 0.9% | AAA |
| APA INFRASTRUCTURE LTD | 0.1% | AAA |
| LA BANQUE POSTALE SA | 0.1% | AAA |

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

| Nom | Pondération | Note ESG |
|---|-------------|----------|
| TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD | 3.7% | AAA |
| SCHLUMBERGER LTD | 1.8% | AA |
| UBS GROUP AG | 1.7% | AA |
| AMAZONCOM INC | 1.6% | BBB |
| ELEVANCE HEALTH INC | 1.5% | AAA |

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 40% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis) + 40% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis) + 20% ESTER capitalisé. Rebalancé trimestriellement. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | Frais de gestion | Coûts d'entrée ⁽¹⁾ | Coûts de sortie ⁽²⁾ | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾ | Coûts de transaction ⁽⁴⁾ | Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾ | Performance sur un an (%) | | | | |
|---------------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | | | | | | | | | | | 31.10.23-31.10.24 | 31.10.22-31.10.23 | 29.10.21-31.10.22 | 30.10.20-29.10.21 | 31.10.19-30.10.20 |
| A EUR Acc | 07/11/1989 | CARMPAT FP | FR0010135103 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.51% | 0.63% | 20% | — | 11.6 | 1.4 | -16.3 | 10.0 | 7.3 |
| A EUR Ydis | 19/06/2012 | CARPTDE FP | FR0011269588 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.51% | 0.63% | 20% | — | 11.6 | 1.4 | -16.3 | 10.0 | 7.3 |
| A CHF Acc Hdg | 19/06/2012 | CARPTAC FP | FR0011269596 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.51% | 0.66% | 20% | CHF 50000000 | 8.6 | -0.6 | -16.6 | 9.7 | 6.9 |
| A USD Acc Hdg | 19/06/2012 | CARPTAU FP | FR0011269067 | Max. 1.5% | Max. 4% | — | 1.51% | 0.66% | 20% | USD 50000000 | 13.3 | 3.3 | -15.2 | 10.9 | 8.9 |
| E EUR Acc | 01/07/2006 | CARMPAE FP | FR0010306142 | Max. 2% | — | — | 2.01% | 0.63% | 20% | — | 11.0 | 1.0 | -16.7 | 9.5 | 6.8 |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice est positive, dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **CRÉDIT** : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/10/2024. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.